

**LE MILIEU DU CINÉMA, DE LA TÉLÉVISION ET DES MÉDIAS INTERACTIFS  
SE MOBILISE FACE AUX COUPES DE CRÉDITS D'IMPÔT DU QUÉBEC**

Montréal, le jeudi 19 juin 2014 - Dans un mouvement spontané et sans précédent, les principaux acteurs du milieu de l'audiovisuel s'unissent face aux coupes annoncées dans le dernier budget provincial et à la menace qu'elles représentent pour l'ensemble de l'industrie. Producteurs, réalisateurs, scénaristes, comédiens, artisans et entreprises de services de production, de postproduction, de doublage, d'effets visuels et de médias interactifs, représentant plus de 50 000 travailleurs et entrepreneurs, lancent un signal d'alarme face à l'annonce de coupes dans les crédits d'impôt provinciaux aux productions cinématographiques et télévisuelles.

Tous ces acteurs du milieu se sont réunis pour transmettre leur inquiétude et faire part de l'urgence de la situation au gouvernement. Bien qu'ils comptent répondre à l'appel de la ministre de la Culture et des Communications, madame Hélène David, et présenter des mémoires devant la commission d'examen sur la fiscalité québécoise en septembre prochain, ils considèrent que, dans l'intervalle, il faut agir et informer le gouvernement des conséquences immédiates de sa décision. Concrètement, ce sont des milliers d'emplois qui seront affectés à court et moyen terme si le gouvernement persiste dans la voie des coupes.

En effet, nombre de productions québécoises risquent de ne pas voir le jour en raison des coupes annoncées et plusieurs productions étrangères vont atterrir ailleurs qu'au Québec si les paramètres financiers ne sont pas rapidement sécurisés. Non seulement des productions locales et étrangères sont mises en péril, mais les entreprises qui leur offrent des services devront, elles aussi, réviser leurs investissements et, éventuellement, procéder à des mises à pied face à une baisse de régime appréhendée. Certains secteurs visés sont parmi les plus sensibles à la concurrence féroce qui se livre sur la scène internationale avec les crédits d'impôt, notamment les productions de services, les effets spéciaux numériques, le doublage, les coproductions et l'animation.

« Le lien de confiance risque d'être rompu non seulement avec les investisseurs de la province, mais aussi avec les investisseurs étrangers quant à la pérennité des programmes qui les attirent au Québec », dit Jean Ducharme, vice-président, Exploitation chez Technicolor à Montréal. Pour sa part, Janis Lundman, productrice et co-présidente du QEPC, a affirmé : « La production de langue anglaise est très mobile et risque de disparaître si les crédits d'impôt du Québec ne sont pas compétitifs avec d'autres juridictions telles que l'Ontario, la Colombie-Britannique ou l'État de New York. L'expertise suivra l'emploi et sera très difficile à récupérer une fois perdue. » Sophie Prigent, présidente de l'UDA déclare quant à elle que « L'industrie du doublage pourrait carrément basculer. C'est extrêmement fragile ».

L'ensemble des intervenants tient à souligner qu'il ne faut pas voir le crédit d'impôt sur les productions médiatiques comme une dépense, mais au contraire, comme un investissement rentable. La démonstration sera clairement faite devant la commission sur la fiscalité que

chaque dollar de crédit d'impôt, non seulement se rembourse entièrement, mais génère des revenus fiscaux positifs pour le Québec. Et c'est sans compter les retombées économiques importantes générées, une manne qui se compte en centaines de millions de dollars d'argent injectés ou réinjectés dans l'économie québécoise. « Couper les crédits d'impôt en cinéma et en télévision ne va pas réduire le déficit du Québec mais l'augmenter ! », résume la productrice Nicole Robert.

L'industrie audiovisuelle québécoise s'est imposée comme un leader sur les marchés nationaux et internationaux. « Il est question d'argent et d'emplois parce que c'est primordial, mais il ne faut pas oublier que c'est aussi notre capacité à nous distinguer, à faire rayonner notre culture qui est menacée si on n'y investit pas suffisamment », ont ajouté Gabriel Pelletier et Bernard Arseneau, respectivement présidents de l'ARRQ et de l'AQTIS. Pourquoi affaiblir une formule gagnante ?

Qui fait partie du regroupement ?

La majorité des associations professionnelles représentant les différents secteurs d'activités de l'industrie visée, soit plus de 50 000 personnes, se porte signataire de cet appel du regroupement.

Par ordre alphabétique : L'Association Canadienne des Distributeurs et Exportateurs de Films (ACDEF), l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists Montreal (ACTRA Montréal), l'Association Nationale des Doubleurs Professionnels (ANDP), l'Alliance Québec animation (AQA), l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS), l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), le Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs (DGC Québec), le Conseil des Productions de Langue Anglaise du Québec (QEPC), DOC Québec, la Guilde des Musiciens du Québec (GMMQ), le Regroupement des producteurs indépendants de cinéma du Québec (RPICQ), la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), l'Union des artistes (UDA) et des fournisseurs de services de production tels Technicolor. Se joignent à eux la majorité des compagnies d'effets visuels et une douzaine des plus importants producteurs de cinéma et de télévision anglophone.

- 30 -

Source : Regroupement pour le maintien des crédits d'impôt en production

Contact média :

Mélanie Mingotaud / Brigitte Chabot Communications

514 861 7870 poste 222